

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

SECTEUR : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

METIER : FACADIER-PEINTRE

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
01	BOUBA NEZENE Blaise	Script	696055533
02	Mme MOUNIRA BOUBA Epse SAIDOU	Membre	696223648
03	YOMKIL André Daniel	Professionnel	696448442
04	ZOA ENGUENE Désiré		694519916
05	MBIDA MARC Stéphane		655611625
06	NITCHEU TCHAMADEU Claude		691736501

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d’Evaluation et de Certification a été élaboré et sera exploité grâce à l’impulsion de Monsieur **ISSA TCHIROMA BAKARY**, Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l’Approche Par Compétences (APC) au Projet d’Appui au Développement de l’Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l’Emploi (**PADESCE**). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l’Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de **Façadier-Peintre** (*Niveau de qualification : **ouvrier qualifié.***) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (*Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises*) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d’Evaluation et de Certification.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l’expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GPE	Guide Pédagogique
GPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
CDPE	Cellule de Développement de Partenariat École/entreprise
CMR	Cameroun
REVA	Référentiel d'Évaluation
FP	Façadier-Peintre

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION TECHNIQUE	3
EQUIPE DE REDACTION	4
REMERCIEMENTS	5
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION.....	9
I.1. NATURE.	9
I.2. STRUCTURE.....	9
I.3. FINALITES.	9
I.4. ELEMENTS PRESCRIPTIFS.....	10
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	10
II.1. CONCEPTS.....	10
II.2. PRINCIPALES DÉFINITIONS	11
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	12
III.1. TABLEAU SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	13
III.2. TABLEAU D'ANALYSE DES COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET DU PROCESSUS DE TRAVAIL	14
IV. PRESENTATION DES OUTILS	16
IV.1 TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS.....	16
IV.2 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	16
IV.3 FICHE D'ÉVALUATION	16
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	17
V.1. MODALITÉS D'ÉVALUATION FORMATIVE.....	17
V.2. ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION	17
V.3. ÉVALUATION SOMMATIVE	17
A- COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS.....	22
COMPETENCE N° 01 : SE SITUER AU REGARD DU METIER ET DE LA FORMATION...	22
COMPETENCE N° 03 : S'INSÉRER DANS LA VIE SOCIALE.....	27

COMPETENCE N° 04 : PRÉVENIR LES ATTEINTES À L'HYGIÈNE, À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET À L'ENVIRONNEMENT	33
COMPÉTENCE N°15 : RESPECTER LA LÉGISLATION DU TRAVAIL.....	40
COMPETENCE N°16 : APPLIQUER UNE DÉMARCHE ENTREPRENEURIALE	47
B- COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS.....	53
COMPETENCE N°2 : COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.....	53
COMPETENCE N°5 : UTILISER LES FONCTIONS DE BASE EN INFORMATIQUE	61
COMPETENCE N°6 : UTILISER LES NOTIONS DE GEOMETRIE ET DE CALCUL PROFESSIONNEL	68
COMPETENCE N°7 : UTILISER LES MATÉRIAUX.....	72
COMPETENCE N°8 : RÉALISER DES DESSINS TECHNIQUES.....	78
COMPETENCE N°9 : APPRÉHENDER LES NOTIONS DE DÉCORATION ET DE COULEURS	84
COMPETENCE N°10 : PRÉPARER LE CHANTIER	88
COMPETENCE N°11 : MONTER ET DÉMONTER LES ÉCHAFAUDAGES	94
COMPETENCE N°12 : REALISER L'ETANCHEITE ET L'ISOLATION THERMIQUE DE SUPPORTS HORIZONTAUX ET VERTICAUX	100
COMPETENCE N°13 : RÉALISER LES TRAVAUX EXTÉRIEURS DE PEINTRE SUR DIFFÉRENT TYPES DE SUPPORTS	107
COMPETENCE N°14 : UTILISER LES ÉLÉMENTS DE DÉCORATIONS	113
COMPETENCE N°17 :S'INTEGRER EN MILIEU DE TRAVAIL	118
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	127

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

I.1. Nature.

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportent et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

I.2. Structure.

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthétique du référentiel de formation ;
- les outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation.

I.3. Finalités.

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d' « échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences

énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

I.4. Éléments prescriptifs.

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- a) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
- b) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

II.1. Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

II.2. Principales définitions

Termes	Définition
Activités d'apprentissage.	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
Appréciation.	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.
Banque d'épreuves.	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
Critère.	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.
Éléments critères.	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
Épreuve.	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
Évaluation.	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
Évaluation critériée.	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
Évaluation formative.	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
Évaluation multidimensionnelle.	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.
Évaluation de sanction ou certificative.	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
Fidélité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
Jugement.	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.
Règle de verdict.	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.
Reprise.	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
Test d'une épreuve.	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.
Tolérance.	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
Univoque.	Se dit d'une interprétation unique
Validité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.
Versions d'une épreuve.	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (*elles même découlant de l'AST*). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier qualifié **Façadier-Peintre**. Traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur industriel pouvant mener des activités de finition sur un bâtiment ou sur les façades des bâtiments seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier qualifié à préparer le lancement du chantier, à réaliser des échafaudages, réaliser les habillages et enduisage, à appliquer des produits et à poser d'autres types de revêtements

Dans l'exercice de son métier, l'ouvrier qualifié Façadier-Peintre est la personne qui s'occupe des travaux de finition sur les façades des bâtiments. Il assure la préparation de l'enduit, du crépi, de la peinture, du vernis ou des produits d'imperméabilisation qu'il doit appliquer pour en recouvrir les façades. Il est chargé de fixer les éléments d'isolation, de protection ou de décoration sur la façade bâtie. Il est capable de nettoyer, d'élaborer ou de réparer un support afin de l'enduire ou le crépir grâce à différentes techniques. Il intervient pour des travaux de peinture, de ravalement,

d'application de revêtements d'imperméabilité, de pose d'isolation et de montage d'échafaudage. Il prépare et réalise des travaux de rénovation ou de décoration par enduits projetés mécaniquement ou manuellement, il recouvre et habille l'extérieur des bâtiments pour les protéger des intempéries et des influences de l'environnement. Étant donné que l'ouvrier qualifié Façadier-Peintre travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

III.1. Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier qualifié **Façadier-Peintre** correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Code	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale
01	MEF01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et formation	30
02	COM02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30
03	IVS03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30
04	HSE04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène Santé Environnement	30
05	EOI05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Exploitation des outils informatiques	45
06	CAP06	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	Calcul professionnel	45
07	MAT07	Utiliser les matériaux	Matériaux	45
08	DET08	Réaliser des dessins techniques	Dessin technique	60
09	NOD09	Appréhender les notions de décoration et de couleurs	Notions de Décoration	45
10	PRC10	Préparer le chantier	Préparation du chantier	60

11	MDE11	Monter et démonter les échafaudages	Montage et Démontage des échafaudages	75
12	EIT12	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	Etanchéité et isolation thermique	90
13	RTE13	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	Réalisation des travaux extérieurs	90
14	DEA14	Utiliser les éléments de décorations	Decoration applicative	90
15	LET08	Respecter la législation du travail	Législation du travail	30
16	ENT16	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30
17	STP17	S'intégrer en milieu de travail	Stage Professionnel	300
Total				1 125

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

III.2. Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Ouvrier Qualifié Facadier-peintre COMPÉTENCES GENERALES																			
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES		NUMÉROS	Type d'objet	Durée (heures)	se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	S'insérer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes à l'hygiène à la santé, à la sécurité au travail et à	Utiliser les fonctions de base en informatique	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	Utiliser les matériaux	Réaliser les dessins techniques	Appréhender les notions de décorations et de couleurs	Respecter la législation du travail	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Planifier le travail	Exécuter le travail	Contrôler la qualité de travail	NOMBRE DE COMPÉTENCES
NUMÉROS					1	2	3	4	5	6	7	8	9	15	16				11
Type d'objet					S	C	C	S	S	C	C	S	C	C	S				
Durée (heures)					30	30	30	30	45	45	45	60	45	30	30				420
Préparer le chantier		10	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Monter et démonter les échafaudages		11	C	75	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux		12	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports		13	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
Utiliser les éléments de décorations		14	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail		17	C	300	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	
NOMBRE DE COMPÉTENCES		06																	17
Volume horaire total				705															1125

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de l'ouvrier **“Façadier-Peintre”** donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

IV.1 Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

IV.2 Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

IV.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance

acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

V.1. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

V.2. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	• Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	• Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

V.3. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».

- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER FAÇADIER-PEINTRE					VOLUME HORAIRE :1 095 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	70%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30	Écrite et orale	Ps Pt	2h	C	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Orale et écrite	Ps Pt	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène Santé Environnement	30	Écrite Pratique	Ps Pt	2h	S	G		
05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Exploitation des outils informatiques	45	Orale et écrite	Pt Ps	3h	C	G		
06	Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel	Géométrie et de calcul professionnel	45	Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
07	Utiliser les matériaux	les matériaux	45	Orale et écrite	Ps Pt	3h	C	G		
08	Réaliser des dessins techniques	Dessins techniques	60	Orale et écrite	Ps	4h	C	G		

09	Appréhender les notions de décoration et de couleurs	Notions de décoration	45	Orale et écrite	Ps Pt	3h	C	G		
10	Préparer le chantier	Préparation du chantier	60	Pratique	Ps Pt	4h	C	P		
11	Monter et démonter les échafaudages	Réalisation des travaux extérieurs	75	Pratique	Ps Pt	5h	C	P		
12	Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux	Etanchéité et isolation thermique	90	Pratique	Ps Pt	6h	C	P		
13	Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports	Réalisation des travaux extérieurs	90	Pratique et écrite	Ps Pt	6h	C	P		
14	Utiliser les éléments de décorations	Décoration applicative	90	Pratique e	Ps Pt	6h	C	P		
15	Respecter la législation du travail	Législation du travail	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	S	G		
16	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	S	G		
17	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300		Ps Pt	20h	C	p		
Total			1125							
PS : Processus										

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 17 compétences du métier d'ouvrier qualifié Façadier-Peintre (*FP*) faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

A- COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

MODULE 1 : METIER ET FORMATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module :	Métier et Formation		
Compétence N° 01 : Se situer au regard du métier et de la formation			
Durée d'apprentissage/Evaluation :	28h / 02h		
Code :	MEF01		
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi	☐
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résume les principales caractéristiques du travail	☐
S'informer sur le référentiel et la démarche de formation	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Décrit les compétences à acquérir	☐
		3.2 Décrit les modes d'évaluation	☒
Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Exprime sa perception du programme de formation	☐
		4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
N° 01	Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation Module : Métier et Formation Code : MEF001
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ». L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus. L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.	
<i>Déroulement ou Contenu</i>	
➤ <i>S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles</i>	
Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie. Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser : – deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts; – des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail; – des tâches associées au métier; – les principales conditions de travail ; – les conditions d'entrée sur le marché de travail ; – des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.	
➤ <i>S'informer sur le référentiel et la démarche de formation</i>	
L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation. Au cours de la discussion, l'apprenant aura : – à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier; – à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle; – à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation;	

- à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.

➤ *Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle*

L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.

Dans le rapport, l'apprenant aura :

- à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'opérateur en transformation/conservation des produits végétaux est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt; à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION								
N° 01	Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation Code : MEF01	Durée : 2 h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		Résultat <table border="1"> <thead> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>	SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐		
SUCCÈS	ÉCHEC							
☐	☐							
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION								
		Jugement						
1. RECUEIL DE DONNÉES SUR LA NATURE ET SUR LES EXIGENCES DU MÉTIER 1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi		<table border="1"> <thead> <tr> <th>OUI</th> <th>NON</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>	OUI	NON	☐	☐		
OUI	NON							
☐	☐							
2. RECUEIL DE DONNÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL 2.1 Résume les principales caractéristiques du travail		<table border="1"> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>	☐	☐				
☐	☐							

3. COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME, LA DÉMARCHE DE FORMATION ET D'ÉVALUATION	☐	☐
3.1 Décrit les compétences à acquérir	☐	☐
3.2 Décrit les modes d'évaluation		
4. PARTICIPATION À UNE RENCONTRE DE GROUPE		
4.1 Exprime sa perception du programme de formation	☐	☐
4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	☐	☐
5. PRÉSENTATION D'UN BILAN PERSONNEL		
5.1 Précise ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles	☐	☐
5.2 Fait une synthèse des différents aspects du métier	☐	☐
5.3 Justifie son choix de poursuivre ou non le programme de formation	☐	☐
TOTAL:	/9	
Seuil de réussite: Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 3.2, 5.2 et 5.3.		
Remarque		

MODULE 03 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module :	Insertion dans la vie sociale		
Compétence N° 03 : S’insérer dans la vie sociale			
Durée d’apprentissage/Evaluation :	28h/2h		
Code :	IVS03		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Développer une démarche de découverte de son environnement social.	1. Informations sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la République et sur les règles principales du Droit International Humanitaire	1.1 Réceptivité aux informations	
		1.2 Observation du contexte d’application des règles	
Comparer les exigences de l’environnement social à ses exigences personnelles	2. Informations sur les droits en tant que citoyen	2.1 Maitrise des droits et devoirs en tant que citoyen	
	3. Informations sur les lois répressives	3.1 Maitrise des lois répressives	
Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique	4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale	4.1 Participation aux échanges interpersonnels	
	5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté	4.2 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté	
Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux.	6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux.	6.1Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.	
	7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l’Homme et des droits de l’enfant.	7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l’Homme et des droits de l’enfant.	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module :		Insertion dans la vie sociale	
Compétence N° 03 : S’insérer dans la vie sociale			
Durée d’apprentissage/Evaluation :		28h/2h	
Code :		IVS03	
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Disposer des compétences relationnelles.	6. Développement des relations amicales	8.1 Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	
Prendre des décisions responsables	9. Utilisation des textes de la république	9.1 Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.	
		9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.	
Prendre une décision quant à son intégration sociale	10. Exploration de l’environnement social	10.1 Appréciation de l’intégration en milieu social	
Mettre en œuvre sa décision	11. Elaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine	11.1 Appréciation de l’application des mesures	
Seuil de réussite: au moins 80% des critères d’évaluation dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT
Compétence 03 : S'insérer dans la vie sociale Code ; IVS03
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « S'insérer dans la vie sociale ». L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme. Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.
<i>Déroulement ou Contenu</i> ➤ <i>Développer une démarche de découverte de son environnement social</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue des capacités de l'apprenant à explorer son environnement juridique et social. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter au moins deux textes règlementaires et/ou législatifs en rapport avec les droits humains en vigueur dans le pays, ainsi que deux organismes chargés de leur mise en œuvre. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.
➤ <i>Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter sa compréhension sur au moins deux mécanismes juridiques existants et de les confronter avec ses attitudes et ses exigences ou ses attentes. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter au moins deux mécanismes institutionnels mis en place pour le bien-être des populations, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Prendre une décision quant à son intégration sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter un projet qui met en exergue son engagement à s'intégrer dans la vie sociale. Les aspects liés aux fléaux sanitaires et sociaux (VIH, Hépatites, Grossesses indésirées, alcoolisme, mariages précoces) pourraient être privilégiés. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Mettre en œuvre sa décision*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter les démarches entreprises pour la réalisation de son projet social, en dégageant à chaque fois les impacts de l'activité de son métier sur l'environnement, ainsi que les responsabilités qui sont les siennes pour en réduire les effets. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

FICHE D'ÉVALUATION								
N° 03	Compétence : S'insérer dans la vie sociale Code : IVS03	Durée : 2h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat								
SUCCÈS	ÉCHEC							
☐	☐							
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION								
	Jugement							
	OUI	NON						
1. INFORMATIONS SUR LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ET SUR LES REGLES PRINCIPALES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE								
1.1 Réceptivité aux informations								
1.2 Observation du contexte d'application des règles								
2. INFORMATION SUR LES DROITS ET DEVOIRS								
2.1 Recueil de l'information sur les droits et devoirs de l'employé en milieu de travail								
3. Informations sur les lois répressives								
3.1 Maîtrise des lois répressives								

4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale 4.1 Participation aux échanges interpersonnels		
5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté 5.1 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté		
6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux. 6.1Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.		
7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l’Homme et des droits de l’enfant. 7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l’Homme et des droits de l’enfant.		
8. Développement des relations amicales 8.1 Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.		
9. Utilisation des textes de la république 9.1Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. 9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.		
10. Exploration de l’environnement social 10.1 Appréciation de l’intégration en milieu social		
11. Élaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine 11.1 Appréciation de l’application des mesures		
TOTAL:		
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.2, 5.1		
Remarque		

MODULE 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module :	Hygiène Santé Environnement		
Compétence N° 04 : Prévenir les atteintes à l’hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement			
Durée d’apprentissage/Evaluation :	42h/3h		
Code :	HSE04		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S’informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	☒
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	☐
		1.3 Repérage adéquat de l’information dans les documents et les pictogrammes.	☐
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l’environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	☐
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	☐
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l’environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	☐
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	☒
	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	☒

Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail		4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	☒
	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	☐
		5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	☐
Intervenir en situation d'urgence	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐
		6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐
	7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☒
		7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐
		8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	☒
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
N° 4	Énoncé de la compétence : Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : HSE04
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ». L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières. Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations. <i>Déroulement</i> ➤ <i>S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail</i> L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer. ➤ <i>Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail</i> L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.	

- *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

- *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Développer un comportement écologiquement responsable*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION								
N° 4	Énoncé de la compétence: Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement Code : HSE04	Durée : 3 h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:								
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat								
SUCCÈS	ÉCHEC							
☐	☐							
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION								
Jugement								
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE 1.1 Interprétation juste de la législation du travail. 1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. 1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	OUI ☐ ☐ ☐	NON ☐ ☐ ☐						
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI 2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. 2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	☐ ☐	☐ ☐						
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT 3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. 3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	☐ ☐	☐ ☐						

4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE	☐	☐
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	☐	☐
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE		
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	☐	☐
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.	☐	☐
6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION		
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐	☐
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐	☐
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE		
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☐	☐
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐	☐
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES		
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐ ☐	☐ ☐
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.		
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES		
9.1 Synthèse des informations recueillies	☐	☐
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES		
10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐	☐
TOTAL:	/19	

Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1

Remarque

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
MODULE		: Législation du travail	
Compétence N°15 : Respecter la législation du travail			
Durée d'apprentissage/d'évaluation		28h/2h	
CODE:		LEG14	
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier	1. Identification des structures légales	1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	☒
	2. Application des lois relatifs au métier	2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier	☒
		2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	☐
Appréhender les notions de droits et devoirs	3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail	3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié	☒
		3.2Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié	☒
		3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	☒

Identifier les différents contrats de travail	4. Signature du contrat	4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail	☐
		4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail	☒
		4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail	☒
Analyser un cahier de charge	5. Interprétation d'un cahier de charge	5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge	☐
		5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge	☒
		5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge	☒

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT	
MODULE	Législation du travail
Compétence N°15 : Respecter la législation du travail	
Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
CODE:	LEG14
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « respecter la législation au travail ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée individuellement. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures.	
<i>Déroulement de l'épreuve</i>	
Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier, appréhender les notions de droits et devoirs, identifier les différents contrats de travail, analyser un cahier de charge.	
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>	
• Textes des lois • Exemples de contrat de travail	
<i>Consigne particulière</i>	
• L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.	

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION						
MODULE		Législation du travail				
Compétence N°15 : Respecter la législation du travail						
Durée d'évaluation		28h/2h				
CODE:		LEG14				
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:						
				Résultat		
				SUCCÈS	ÉCHEC	
				☐	☐	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			OUI	NON	RÉSULTATS	
1. Identification des structures légales 1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.					OUI	NON
					☐	☐

2. Application des lois relatifs au métier				
2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier			☐	☐
2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier			☐	☐
3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail				
3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié			☐	☐
3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié				
3.3Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs			☐	☐
			☐	☐
4. Signature du contrat				
4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail			☐	☐
4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail				
4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail			☐	☐
			☐	☐
5. Interprétation d'un cahier de charge			☐	☐

5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge				
5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge			☐	☐
5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge			☐	☐
TOTAL:			/100	
Seuil de réussite: 80%				
Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐		
Remarque				

MODULE 16 : ENTREPREUNARIAT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module :	ENTREPREUNARIAT		
Compétence N° 16 : Appliquer une démarche entrepreneuriale			
Durée d'apprentissage/Evaluation :	28h/2h		
Code :	ENT16		
N° et libellé de la compétence :	16 Appliquer les démarches entrepreneuriales	Durée d'apprentissage/Evaluation :	
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1. Application de la démarche entrepreneuriale	1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat	10
Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi	2. Utilisation des outils et activités de positionnement	2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial	10
Ébaucher un plan d'affaires	3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires	3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché	10
	4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	4.1 Informations claires sur les types d'entreprise	10
	5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste	10
Faire l'examen des ressources disponibles	6. Identification des ressources disponibles	6.1 Évaluation précise des ressources disponibles	10
Présenter le projet	7. Application des techniques et mode de présentation de projet	7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise	10
	7. Bilan des compétences	8.1 Bilan exhaustif de ses compétences	10

Utiliser les moyens de recherche d'emploi			
	9. Maîtrise de la démarche de recherche d'emploi	9.1 Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi	10
	10. Rédaction des outils de recherche d'emploi.	9.1 Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.	10
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation			

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N° 16	Énoncé de la compétence : Appliquer les démarches entrepreneuriales
Renseignements généraux	
L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Appliquer les démarches entrepreneuriale ». De façon spécifique, il sera question d'évaluer l'apprenant sur les éléments ci-après : • Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi • Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi • Ébaucher un plan d'affaires • Faire l'examen des ressources disponibles • Présenter le projet • Utiliser les moyens de recherche d'emploi L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus. L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.	
Déroulement ou Contenu	
Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun un rapport qui présente les conditions de réussite d'un projet, notamment les avantages, les difficultés et les opportunités. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.	
L'évaluation de cette partie permet au formateur de s'assurer que le profil ou bilan professionnel de l'apprenant est compatible avec son aspiration d'entrepreneuriat. L'apprenant présentera devant ses pairs ses forces et ses faiblesses pour une démarche entrepreneuriale réussie.	
Après avoir collecté les données pertinentes sur les entreprises, son environnement, ses contraintes, l'apprenant devra élaborer un plan d'affaires réaliste.	
L'évaluation permettra au formateur de s'assurer que l'apprenant a collecté les informations sur les structures susceptibles de l'appuyer dans la mise en œuvre de son projet, de proposer les types de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de son projet.	

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- 01 micro-ordinateur
- 01 vidéoprojecteur
- Etc

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.
- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION									
N° 16	Énoncé de la compétence : Appliquer les démarches entrepreneuriales		Durée : 2h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC		
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION									
	Oui	Non	Résultats						
1. Application de la démarche entrepreneuriale			0 ou 10						
1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat									
2. Utilisation des outils et activités de positionnement			0 ou 10						

2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial du projet d’entreprise			
3. Distinction des éléments d’une opportunité d’affaires 3.1 Production appropriée des éléments d’une étude de marché			0 ou 10
4. Enumération de la mission et les activités types d’une entreprise ou de l’auto emploi 4.1 Informations claires sur les types d’entreprise			0 ou 10
5. Application de la démarche de création d’auto emploi ou d’une entreprise 5.1 Production d’un plan d’affaires réaliste			0 ou 10
6. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES 6.1 Évaluation précise des ressources disponibles			0 ou 10
7. APPLICATION DES TECHNIQUES ET MODE DE PRESENTATION DE PROJET 7.1. Maîtrise complète du projet d’entreprise			0 ou 10
8.. Bilan des compétences 8.1. Bilan exhaustif de ses compétences			0 ou 10
8. Maitrise de la démarche de recherche d’emploi 8.1.Planification exacte d’une démarche de recherche d’emploi			0 ou 10
9. Rédaction des outils de recherche d’emploi. 9.1.Rédaction judicieuse d’un curriculum vitae et une lettre de motivation.			0 ou 10
TOTAL:	/10		
Seuil de réussite: Cinq des sept indicateurs, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 5.1.			
Remarque			

B- COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS

MODULE 2 : COMMUNICATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Communication			
Compétence N° 2 : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	28h/2 h			
Code :	COM02			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Processus	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	10
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Determination of pertinent elements of a document	05
Utiliser les outils de communication	Processus	6.Utilisation des données	6.1.Utilisation judicieuse des données	
		7. Manipulation des langues officielles	7.1.Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.	05
		8. Exploitation des bulletins d'analyse	9.2.Lecture correcte des bulletins d'analyse	05

Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Processus	9. Expression d'une opinion	9.1. Utilisation correcte du langage professionnel	05
		10. Expression of an opinion	10.1. Making good use of professional language	05
Produire des écrits généraux et professionnels	Produit	11. Rédaction d'une correspondance administrative	11.1 Rédaction claire et précise des messages	05
		12. Production of an administrative document	12.1 Précise ratings of messages	
		13. Rédaction d'un rapport	13.1 Application efficace de techniques de prise de notes.	05
		14. Production of a report	14.1 Efficient application of notes taking	05
Encadrer une équipe de travail	Processus	15. Identification des compétences de l'équipe	15.1 Élaboration appropriée du plan de travail	05
			15.2 Détermination des profils nécessaires	05
		16. Gestion des rapports	16.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations	05
Adopter des comportements éthiques	Processus	17. Respect des droits et des obligations	17.1. Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.	05
		18. Reconnaissance de la valeur d'équité	18.1. Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité	05
		19. Démonstration de probité	19.1. Démonstration de probité dans toute situation.	05
		20. Identification des manquements à l'éthique	20.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres.	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°2	Enoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles Module : Communication Code : COM002
<i>Renseignements généraux</i>	
L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu de travail ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.	
<i>Contenu de l'épreuve</i>	
A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues. Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.	
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>	
• 01 micro-ordinateur • 01 vidéoprojecteur • Etc.	
<i>Consigne particulière</i>	
• L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3.	

- L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION				
N°2	Enoncé de la compétence : Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Durée 2 h		
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:				
		Résultat		
		SUCCÈS	ÉCHEC	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS
1. APPROPRIATION DES TERMES ET EXPRESSIONS RELATIFS AU METIER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS				0 ou 05
1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais				
2. UTILISATION DU FRANÇAIS				0 ou 05
2.1 Application appropriée du code grammatical du français				
3. MAKING USE OF ENGLISH LANGUAGE				0 ou 05
3.1 Appropriated use of english language rules				
4. EXPLOITATION D'UN TEXTE ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES				0 ou 05
4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte				
5. Utilisation des données				
5.1. Utilisation judicieuse des données				
6. Manipulation des langues officielles				0 ou 05
6.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.				
7. Exploitation des bulletins d'analyse				0 ou 05
7.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse				

8. EXPLOITATION OF DOCUMENTARY RESOURCES 8.1 Determination of pertinent elements of a document			0 ou 05
9. EXPRESSION D'UNE OPINION 9.1 Utilisation correcte du langage professionnel			0 ou 05
10. EXPRESSION OF AN OPINION 10.1 Good use of professional language			0 ou 05

11. REDACTION D’UNE CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE 11.1 Rédaction claire et précise des messages			0 ou 05
12. PRODUCTION OF AN ADMINISTRATIVE DOCUMENT 12.1 Precise writing of messages			
13. REDACTION D’UN RAPPORT 13.1 Application efficace de techniques de prise de notes			0 ou 05
14. PRODUCTION OF A REPORT 14.1 Efficient application of notes taking			0 ou 05
15. IDENTIFICATION DU BESOIN DU VIS-A-VIS 15.1 Détermination précise du besoin d’un tiers			0 ou 05
16. PROPOSITION DES SOLUTIONS 17.1 Communication appropriée de l’information pertinente			0 ou 05
18. IDENTIFICATION DES COMPETENCES DE L’EQUIPE 18.1 Élaboration appropriée du plan de travail 18.2 Détermination des profils nécessaires			0 ou 05
19. GESTION DES RAPPORTS 19.1 Reconnaissance de l’importance d’une communication franche et adaptée aux situations			0 ou 05
20.Respect des droits et des obligations 20.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.			0 ou 05
21.Reconnaissance de la valeur d’équité 21.1. Reconnaissance de la valeur d’une culture d’équité			0 ou 05
21. Démonstration de probité 21.1.Démonstration de probité dans toute situation.			0 ou 05
22. Identification des manquements à l’éthique 22.1.Reconnaissance des conséquences de manquements à l’éthique pour soi et les autres	.		0 ou 05
TOTAL:		/100	
Seuil de réussite: 80% et obligation de satisfaire aux critères : 2.1, 6.1, 13.1			

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	Oui	Non	
Remarque : Le formateur veillera à ce que l'apprenant soit à mesurer de mettre en œuvre les critères d'évaluation 2.1; 13.1 et 16.1.			

MODULE 5: INFORMATIQUES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Informatique		
Compétence N° 5 : Utiliser les fonctions de base en informatique				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		INF05		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail.	Processus	1. Reconnaissance des composants d'un ordinateur	1.1 Identification des composants d'un ordinateur	05
		2. Reconnaissance les ports de branchement des périphériques	2.1 Indentification des types de ports	05
	Produit		2.2 Assemblage correct des composants	05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	Processus	3. Utilisation d'un logiciel d'exploitation.	3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	10
		4. Création des dossiers et classer des fichiers	4.1 Gestion des dossiers et des fichiers	05
		5. Création des copies de sécurité.	5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Processus	6. Utilisation un logiciel de traitement de texte et un tableur.	6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur	15
	Produit	7. Sauvegarde et impression des documents.	7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	10
Monter une présentation.	Processus	8. Utilisation des logiciels de présentation de texte	8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation	10
	Produit	9. Sauvegarde et impression des documents.	9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	05

Naviguer sur Internet.	Processus	10. Connaissance des différents moteurs de recherche.	10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche	10
			10.2 Repérage approprié de l'information recherchée	05
	Produit	11. bonne utilisation du courrier électronique.	11.1 Transmission et réception correcte d'un message	05
			11.2 Attache appropriée d'un document à un message	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N° 5	Énoncé de la compétence : Utiliser les fonctions de base en informatique
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence. Contenu de l'épreuve A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports. Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation. La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence. Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) • 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche • 02 vidéoprojecteurs • 02 imprimantes • 02 scanners • Des clés USB	

- *Des CD vierges*
- *Etc.*

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N° 5	4. Utiliser les fonctions de base en informatiques		Durée : 3 h
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			
			Résultat
			SUCCÈS
			ÉCHEC
			☐
			☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. RECONNAISSANCE DES COMPOSANTS D'UN ORDINATEUR 1.1 Identification des composants d'un ordinateur			0 ou 10
2. RECONNAISSANCE DES PORTS DE BRANCHEMENT DES PERIPHERIQUES 2.1 Indentification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composants			0 Ou 5 0 Ou 5
3. UTILISATION D'UN LOGICIEL D'EXPLOITATION 3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation			0 ou 10
4. CREATION DES DOSSIERS ET CLASSEMENT DES FICHIERS 4.1 Gestion des dossiers et des fichiers			0 ou 5
5. CRETION DES COPIES DE SECURITE 5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données			0 ou 5

6. UTILISATION D'UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE TEXTE ET UN TABLEUR 6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur			0 ou 10
7. SAUVEGARDE ET IMPRESSION DES DOCUMENTS 7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 10
8. UTILISATION DES LOGICIELS DE PRESENTATION DE TEXTE 8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation			0 ou 10
9. SAUVEGARDE ET IMPRESSION DES DOCUMENTS 9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 5
10. CONNAISSANCE DES DIFFERENTS MOTEURS DE RECHERCHE 10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche 10.2 Repérage approprié de l'information recherchée			0 ou 10 0 ou 5
11. BONNE UTILISATION DU COURRIER ELECTRONIQUE 11.1 Transmission et réception correcte d'un message 11.2 Attache appropriée d'un document à un message			0 ou 5 0 ou 5
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80%.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de	Oui ☐	Non ☐	

préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.			
Remarque :			

MODULE 6 : CALCUL PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Calcul Professionnel		
Compétence N° 6 : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		CAP05		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appréhender les notions sur l'arithmétique et la géométrie etc..	Processus	1. Résolution des problèmes de situation additive.	1.1 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication) en géométrie	15
		2. Mélange des produits	2.1 Mélange judicieux des produits	20
Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale	Processus	3. Tracé des figures géométriques	3.1 Tracé judicieux des figures géométriques	20
		4. Calcul des volumes et surfaces	4.1 Calcul exacte des volumes et surfaces	20
		5. Utilisation de la calculatrice	5.1 Utilisation judicieuse de la calculatrice	
Résoudre des problèmes de trigonométrie	Processus	6. Résolution des équations du premier et second degré	6.1 Résolution judicieuse des équations du premier et second degré	15
		7. Résolution d'un système d'équation à 2 inconnues	7.1 Résolution précise d'un système d'équation à 2 inconnues	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N° 6

Compétence : Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « géométrie et calcul professionnel de façadier-peintre ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaire pour résoudre les fonctions usuelles (algébriques, géométrie et trigonométrie, d'équations de premier ou de second degré, d'utilisation de Symboles mathématiques et d'expressions algébriques, de tables, de graphiques et de manuels de référence, d'une calculatrice scientifique, des tracés géométriques.

. Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage.

L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques.

On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions, de résolution d'équations de premier et second degré et construire les figures géométriques.

Consignes particulières

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION									
N° 6	Compétence: Utiliser les mathématiques appliquées en contexte professionnel. Code : CAP06	Durée : 03h							
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Résolution des problèmes de situation additive. 1.1 Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication) en géométrie.			0 ou 15						
2. Mélange des produits 2.1 Mélange judicieux des produits			0 ou 20						
3. Tracé des figures géométriques 3.1 Tracé judicieux des figures géométriques			0 ou 20						
4. Calcul des volumes et surfaces 4.1 Calcul exacte des volumes et surfaces			0 ou 20						
5. Utilisation de la calculatrice 5.1 Utilisation judicieuse de la calculatrice									
6. Résolution des équations du premier et second degré 6.1 Résolution judicieuse des équations du premier et second degré			0 ou 15						
7. Résolution d'un système d'équation à 2 inconnues			0 ou 10						

7.1 Résolution précise d'un système d'équation à 2 inconnues			
EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 50 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 50 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 7 : MATÉRIAUX

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Matériaux			
Compétence N° 7 : Utiliser les matériaux				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	42h/3h			
Code :	MAT07			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appréhender les différents types de matériaux	Processus	1. Définition de la notion de matériaux	1.1 Définition exacte de la notion de matériaux	10
		2. identification des différents types des matériaux.	2.1 identification exacte des différents types des matériaux.	10
Apprêter les matériaux	Processus	3. Choix du matériel	3.1 Choix judicieux du matériel	15
		4. disposition du matériel.	4.1 disposition adéquate du matériel	10
Utiliser les matériaux	Processus	5. Cotation des pièces	5.1 Identification des conditions d'utilisation des matériaux	10
		6. Application des techniques de manipulation	6.1 Application judicieuse des techniques de manipulation	15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Matériaux			
Compétence N° 7 : Utiliser les matériaux				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	42h/3h			
Code :	MAT07			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Nettoyer et ranger les matériaux	Processus	7. Identification des produits de nettoyage	7.1 Identification judicieuse des produits de nettoyage	10
		8. Application des techniques de nettoyage	8.1 Application judicieuse des techniques de nettoyage	10
		9. Identification des matériaux à ranger	9.1 Identification judicieuse des matériaux à ranger	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N°7

Compétence: Utiliser les matériaux

Code : **MAT07**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « l'utilisation des matériaux ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 3 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de définir la notion de matériaux, d'identifier les types de matériaux, les besoins du client, disposer de manière adéquate le matériel, de coter les pièces, d'appliquer les techniques de manipulation, d'identifier les produits de nettoyage, matériaux à ranger et d'appliquer les techniques de nettoyage.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION									
Compétence 7 : Utiliser les matériaux		Durée : 4h							
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
		Résultat							
		SUCCÈS	ÉCHEC						
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Définition de la notion de matériaux 1.1 Définition exacte de la notion de matériaux			0 ou 10						
2. identification des différents types des matériaux 2.1 identification exacte des différents types des matériaux			0 ou 10						
3. Choix du matériel 3.1 Choix judicieux du matériel			0 ou 15						
4. disposition adéquate du matériel. 4.1 disposition adéquate du matériel.			0 ou 10						

5. Cotation des pièces 5.1 Identification des conditions d'utilisation des matériaux			0 ou 10
6. Application des techniques de manipulation 6.1 Application judicieuse des techniques de manipulation			0 ou 15
7. Identification des produits de nettoyage 7.1 Identification judicieuse des produits de nettoyage			0 ou 10
8. Application des techniques de nettoyage 8.1 Application judicieuse des techniques de nettoyage			0 ou 10
9. Identification des matériaux à ranger 9.1 Identification judicieuse des matériaux à ranger			0 ou 10
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte	Oui ☐	Non ☐	

des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.			
Remarque			

MODULE 8 : DESSIN TECHNIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Dessin Technique			
Compétence N° 8 : Réaliser des dessins techniques				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	56h/4h			
Code :	DET08			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appréhender les différents types de matériaux	Processus	1. Définition de dessin technique et des normes à utiliser	1.1 Définition exacte du dessin technique et des normes à utiliser	5
	Produit	2. Choix et caractérisation des outils de dessin	2.1 Choix et identification des outils de dessin.	5
Lire et interpréter les plans et schémas	Processus	3. Interprétation des fiches techniques	3.1 Interprétation juste des fiches techniques	10
		4. Interprétation des consignes techniques.	4.1 Interprétation juste des consignes techniques	10
		5. Interprétation des dessins techniques	5.1 Interprétation exacte du dessin technique	5
Réaliser une cotation fonctionnelle	Processus	6. Application des consignes techniques	6.1 Application judicieuse des consignes techniques	5
	Produit	7. Application des notions de cotation en dessin technique	7.1 Application exacte des notions de cotation en dessin technique	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Dessin Technique			
Compétence N° 8 : Réaliser des dessins techniques				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	56h/4h			
Code :	DET08			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exécuter un dessin de définition	Produit	8. Reproduction à l'échelle des dessins techniques	8.1 Reproduction exacte à l'échelle des dessins techniques	10
	Processus	9. Respect des normes de reproduction	9.1 Respect judicieux des normes de reproduction	10
Représenter une pièce en perspective	Processus	10. Respect des normes	10.1 Respect des normes de représentation en perspective cavalière	10
		11. caractérisation des outils usuels	11.1 Identification des outils usuels	5
Appliquer la projection orthogonale		12. Définition des normes	12.1 Définition des normes de projection orthogonale	5
		13. Respect des normes et procédures	13.1 Respect des normes et procédures dans la réalisation d'un dessin orthogonal	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N°8 **Compétence 8 : Réaliser des dessins techniques**
Code : **DET08**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « *Réaliser des dessins techniques* ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de définir la notion dessin technique et des normes à utiliser, de choisir et caractériser des outils de dessin, d'interpréter les fiches techniques, consignes techniques et d'appliquer des consignes techniques, d'appliquer les notions de cotation en dessin technique, de reproduire à l'échelle des dessins techniques, de définir, de respecter des normes et procédures.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

N°8	Compétence: Réaliser des dessins techniques		Durée : 4h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
		Résultat							
		SUCCÈS	ÉCHEC						
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Définition de dessin technique et des normes à utiliser 1.1 Définition exacte du dessin technique et des normes à utiliser			0 ou 5						
2. Choix et caractérisation des outils de dessin 2.1 Choix et identification des outils de dessin			0 ou 5						
3. Interprétation des fiches techniques 3.1 Interprétation juste des fiches techniques			0 ou 10						
4. Interprétation des consignes techniques. 4.1 Interprétation juste des consignes techniques			0 ou 10						

5. Interprétation des dessins techniques 5.1 Interprétation exacte du dessin technique			0 ou 05
6. Application des consignes techniques 6.1 Application judicieuse des consignes techniques			0 ou 05
7. Application des notions de cotation en dessin technique 7.1 Application exacte des notions de cotation en dessin technique			0 ou 10
8. Reproduction à l'échelle des dessins techniques 8.1 Reproduction exacte à l'échelle des dessins techniques			0 ou 10
9. Respect des normes de reproduction 9.1 Respect judicieux des normes de reproduction			0 ou 10
10. Respect des normes 10.1 Respect des normes de représentation en perspective cavalière			0 ou 10
11. caractérisation des outils usuels 11.1 Identification des outils usuels			0 ou 05
12. Définition des normes 12.1 Définition des normes de projection orthogonale			0 ou 05
13. Respect des normes et procédures			0 ou 10

13.1 Respect des normes et procédures dans la réalisation d'un dessin orthogonal			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 9 : NOTIONS DE DECORATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Notions de Décoration		
Compétence N° 9 : Appréhender les notions de décoration et de couleurs				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		42h/3h		
Code :		NOD09		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Décrire les couleurs de base , secondaires et tertiaires	Processus	1. Identification des couleurs de bases, secondaire et tertiaire	1.1 Identification judicieuse des couleurs de bases, secondaire et tertiaire	15
	Produit	2. Application des techniques de composition	2.1 Maîtrise des techniques de composition pour l’obtention des couleurs secondaires et tertiaires.	20
Composer les couleurs spécifiques	Processus	3. définition les notions de dosage de couleurs	3.1 Maitrise des notions de dosage de couleurs	15
	Produit	4. Application des techniques de dosage	4.1 Application judicieuse des techniques de dosage pour l’obtention des couleurs spécifiques	20
S'approprier des notions de dessins techniques	Produit	5. Identification les couleurs et ses composantes	5.1 Identification les couleurs et ses composantes sur un dessin technique	15
	Processus	6. Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique	6.1 Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N°9	Compétence: Appréhender les notions de décoration et de couleurs Code : NOD09
------------	--

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « la connaissance des notions de décoration et de couleurs ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 03 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier des couleurs, d'appliquer des techniques de composition, de définir les notions de dosage de couleurs, d'appliquer des techniques de dosage, d'identifier les couleurs et ses composantes ou d'interpréter des contraintes de couleurs de dessin technique.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION									
N°9	Compétence: Appréhender les notions de décoration et de couleurs		Durée : 3h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
		Résultat							
		SUCCÈS	ÉCHEC						
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Identification des couleurs de bases, secondaire et tertiaire 1.1 Identification judicieuse des couleurs de bases, secondaire et tertiaire			0 ou 15						
2. Application des techniques de composition 2.1 Maîtrise des techniques de composition pour l'obtention des couleurs secondaires et tertiaires.			0 ou 20						
3. définition les notions de dosage de couleurs 3.1 Maitrise des notions de dosage de couleurs			0 ou 15						
4. Application des techniques de dosage.			0 ou 20						

4.1 Application judicieuse des techniques de dosage pour l'obtention des couleurs spécifiques			
5. Identification les couleurs et ses composantes 5.1 Identification les couleurs et ses composantes sur un dessin technique			0 ou 15
6. Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique 6.1 Interprétation des contraintes des couleurs de dessin technique			0 ou 15
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 10 : PRÉPARATION DU CHANTIER

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Préparation du Chantier			
Compétence N° 10 : Préparer le chantier				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	56h/4h			
Code :	PRC10			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Prendre connaissance du cahier de charge	Processus	1. Lecture d'un plan d'installation du chantier	1.1 Lecture et respect des consignes d'un plan d'installation du chantier (PIC)	5
	Processus	2. relève et analyse des données utiles	2.1 Extraction et analyse des données utiles à la réalisation des travaux	10
Identifier le type de projet	Processus	3. identification du lieu d'intervention	3.1 Repérage du lieu d'intervention	5
	Processus	4. repérage de l'ouvrage dans son environnement	4.1 Identification de l'ouvrage dans son environnement	5
Relever les différents paramètres liés au site	Produit	5. Identification de la nature des supports.	5.1 Identification de la nature et l'état des supports, des subjectiles.	10
	Processus	6. repérage des points particuliers de l'ouvrage	6.1 Identification et relevé les points particuliers de l'ouvrage	10
	Processus	7. liste des causes possibles des altérations et désordres	7.1 Enumération des causes possibles des altérations et désordres	5
Définir ou énumérer les risques liés aux travaux	Produit	8. Relève des températures et hygrométrie	8.1 Effectuer des mesures de température et d'hygrométrie	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Préparation du Chantier		
Compétence N° 10 : Préparer le chantier				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		56h/4h		
Code :		PRC10		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
	Produit	9.identification des données environnementales	9.1 Relever les données environnementales des supports (nature des sols...).	10
Faire les métrés	Processus	10. identification des espaces à relever	10.1 Repérer les espaces à relever	5
	Produit	11. Application des techniques de relevé traditionnelles et numériques	11.1 Mettre en œuvre les techniques de relevé traditionnelles et numériques	5
	Produit	12. Relève des caractéristiques dimensionnelles	12.1 Relever les caractéristiques dimensionnelles nécessaires de l'ouvrage	5
Produire un devis quantitatif et estimatif des travaux	Processus	13. Définition des opérations à réaliser	13.1 Définition exacte les opérations à réaliser en fonction des travaux prévus	5
	Processus	14. Prévention et liste des matériels nécessaires	14.1 Prévoir et lister les matériels nécessaires	5
Proposer la durée d'exécution de travaux	Processus	15. Programmation des tâches	15.1 Planification des différentes tâches	5
	Produit	16. Application des techniques de planification	16.1 Utilisation des outils de planification	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°10	Compétence 10 : Préparer le chantier Code : PRC010
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Préparer le chantier ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence. <i>Déroulement de l'épreuve</i> Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de lire un plan d'installation du chantier, de relever et analyser des données utiles, d'identifier le lieu d'intervention, de repérer l'ouvrage dans son environnement, d'identifier la nature des supports, de repérer des points particuliers de l'ouvrage, de lister les causes possibles des altérations et désordres, de relever les températures et hygrométrie, d'identifier les informations environnementales et les espaces à relever, d'appliquer les techniques de relevé traditionnelles et numériques, de relever les caractéristiques dimensionnelles, de définir les opérations à réaliser, de Prévoir et lister les matériels nécessaires, de programmer des tâches ou d'appliquer les techniques de planification. <i>Consigne particulière</i> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION									
N°10	Compétence: Préparer le chantier		Durée : 4h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
☐	☐								
Signature du formateur:									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Lecture d'un plan d'installation du chantier 1.1 Lecture et respect des consignes d'un plan d'installation du chantier (PIC)			0 ou 5						
2. relève et analyse des données utiles 2.1 Extraction et analyse des données utiles à la réalisation des travaux.			0 ou 10						
3. identification du lieu d'intervention 3.1 Repérage du lieu d'intervention			0 ou 5						
4. repérage de l'ouvrage dans son environnement. 4.1 Identification de l'ouvrage dans son environnement			0 ou 5						

5. Identification de la nature des supports. 5.1 Identification de la nature et l'état des supports, des subjectiles.			0 ou 10
6. Repérage des points particuliers de l'ouvrage 6.1 Identification et relevé les points particuliers de l'ouvrage			0 ou 10
7. lister les causes possibles des altérations et désordres 7.1 Enumération des causes possibles des altérations et désordres			0 ou 5
8. Relever les températures et hygrométrie 8.1 Effectuer des mesures de température et d'hygrométrie			0 ou 5
9. identifier les informations environnementales 9.1 Relever les informations environnementales des supports (nature des sols...).			0 ou 10
10. identifier les espaces à relever 10.1 Repérer les espaces à relever			0 ou 5
11. Appliquer les techniques de relevé traditionnelles et numériques 11.1 Mettre en œuvre les techniques de relevé traditionnelles et numériques			0 ou 5
12. Relever les caractéristiques dimensionnelles 12.1 Relever les caractéristiques dimensionnelles nécessaires de l'ouvrage			0 ou 5

13. Définition des opérations à réaliser 13.1 Définition exacte les opérations à réaliser en fonction des travaux prévus			0 ou 5
14. Prévoir et lister les matériels nécessaires 14.1 Prévoir et lister les matériels nécessaires			0 ou 5
15. Programmation des tâches 15.1 Planification des différentes tâches			0 ou 5
16. Appliquer les techniques de planification 16.1 Utilisation des outils de planification			0 ou 5
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 80 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 70 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 11 : MONTAGE ET DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	MONTAGE ET DEMONTAGE DES ECHAFAUDAGE			
Compétence N°11 : Monter et démonter les échafaudages				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	56h/4h			
Code :	MDE10			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les types des échafaudages	Produit	1. Choix du matériel, supports et produits	1.1 Choix judicieux du matériel, supports et produits	10
	Processus	2. Vérification du fonctionnement du matériel	2.1 Vérification correcte du fonctionnement du matériel	10
	Processus	3. Vérification des caractéristiques des produits	3.1 Vérification précise des caractéristiques des produits	10
Procéder aux coupes	Produit	4. Appliquer le principe de coupe	4.1 Respect judicieux du principe de coupe	10
	Processus	5. se conformer cahier de charge	5.1 Respect précis du cahier de charge Etc.	
Assembler les pièces en bois ou en métal	Produit	6. application des normes d'assemblage	6.1 Respect des normes d'assemblage	5
	Produit	7. se conformer aux plans d'assemblage	7.1 Respect des plans d'assemblage	10
Sécuriser la zone de travail	Produit	8. Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail	8.1 Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail	10

	Produit	9. Construction de la baraque de chantier	9.1 Construction de la baraque de chantier	5
Procéder aux désassemblages des pièces	Produit	10. Respect des normes de désassemblage	10.1 Respect des normes de désassemblage	5
	Produit	11. se conformer plans de désassemblage	11.1 Respect des plans de désassemblage	10
Ranger les pièces	Processus	12. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage	12.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats	5
	Produit	13. Évacuation des déchets	13.1 Évacuation totale des déchets	5
	Produit	14. Classification du matériel	14.1 Classification du matériel dans le magasin	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N°11 **Compétence 11 :** Monter et démonter les échafaudages

Code : MDE011

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Monter et démonter les échafaudages ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ **04** heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de Choisir le matériel, supports et produits, de vérifier le fonctionnement du matériel, les caractéristiques des produits, d'appliquer le principe de coupe, de se conformer au cahier de charge, d'appliquer les normes et plans d'assemblage, de construire la clôture, la baraque du chantier et/ou de baliser la zone de travail, de respecter les normes et plan de désassemblage, d'utiliser les techniques et les outils de nettoyage, de procéder à l'évacuation des déchets et/ou de classification du matériel

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION									
N°11	Compétence 11 : Monter et démonter les échafaudages		Durée : 4h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
		Résultat							
		SUCCÈS	ÉCHEC						
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Choix du matériel, supports et produits 1.1 Choix judicieux du matériel, supports et produits			0 ou 10						
2. Vérification du fonctionnement du matériel 2.1 Vérification correcte du fonctionnement du matériel			0 ou 10						
3. Vérification des caractéristiques des produits 3.1 Vérification précise des caractéristiques des produits			0 ou 10						
4. Appliquer le principe de coupe. 4.1 Respect judicieux du principe de coupe			0 ou 10						

5. se conformer cahier de charge. 5.1 Respect précis du cahier de charge Etc.			
6 Application des normes d'assemblage 6.1 Respect des normes d'assemblage			0 ou 5
7. Se conformer aux plans d'assemblage 7.1 Respect des plans d'assemblage			0 ou 10
8. Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail 8.1 Construction de la clôture de chantier et/ou baliser la zone de travail			0 ou 10
9. Construction de la baraque de chantier 9.1 Construction de la baraque de chantier			0 ou 5
10. Respect des normes de désassemblage 10.1 Respect des normes de désassemblage			0 ou 5
11. se conformer plans de désassemblage 11.1 Respect des plans de désassemblage			0 ou 10
12. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage 12.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats			0 ou 5
13. Évacuation des déchets 13.1 Évacuation totale des déchets			0 ou 5

14. Classification du matériel			0 ou 5
14.1 Classification du matériel dans le magasin			
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 12 : ETANCHEITE ET ISOLATION THERMIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :		Étanchéité et Isolation Thermique		
Compétence N° 12 : Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux				
Durée d'apprentissage/Evaluation :		84h/6h		
Code :		EIT12		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Apprécier les types de supports	Produit	1. Identification des différents types de supports	1.1 Identification exacte des différents types de supports	10
	Produit	2. Evaluation de l'état de supports	2.1 Evaluation juste de l'état de supports	10
Identifier le type de travail à faire	Processus	3. Evaluation de la nature du travail	3.1 Evaluation correcte de la nature du travail	10
Choisir les matériaux et matériels utiles	Produit	4. Approvisionnement des matériaux	4.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix.	10
Préparer les surfaces	Produit	5. Nettoyage de la surface de travail	5.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail	10
	Processus	6. Appliquer les normes de sécurité	6.1 Respect aux exigences de sécurité	10
	Produit	7. Correction des défauts de surface	7.1 Correction des défauts de surface	15
Appliquer ou positionner les différents types de matériaux	Processus	8. choix et justification des techniques de fixation	8.1 Détermination des techniques de fixation	5
	Produit	9. Adhésion et protection	9.1 Adaptation des produits	10

	Produit	10. Respect des consignes techniques	10.1 Respect des consignes techniques	10
--	---------	--------------------------------------	---------------------------------------	----

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N°12 **Compétence:** Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports

Code : **EIT12**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ **06** heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser les différents types de support, de choisir le matériel pour approvisionner le chantier, de nettoyer la surface de travail, d'appliquer les exigences de sécurité, de corriger les défauts de surface, d'identifier et Choisir des matériaux et matériels, d'énumérer les consignes du cahier de charges, de définir les normes de mélange et/ou de mélanger les produits, de lister les imperfections ou manquement, de réparer les zones identifiées, de présenter et d'expliquer les technique de nettoyage, de nettoyer les outils, d'évacuer les déchets et/ou de ranger le matériel.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°12	Compétence: Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux		Durée : 06h
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:			
Signature du formateur:		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		☐	☐
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Identification des différents types de supports 1.1 Identification exacte des différents types de supports			0 ou 10
2. Evaluation de l'état de supports 2.1 Evaluation juste de l'état de supports			0 ou 10
3. Evaluation de la nature du travail 3.1 Evaluation correcte de la nature du travail			0 ou 10

4. Approvisionnement des matériaux. 4.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix			0 ou 10
5. Nettoyage de la surface de travail. 5.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail			0 ou 10
6 Appliquer les normes de sécurité 6.1 Respect aux exigences de sécurité			0 ou 10
7. Correction des défauts de surface 7.1 Correction des défauts de surface			0 ou 15
8. choix et justification des techniques de fixation 8.1 Détermination des techniques de fixation			0 ou 5
9. Adhésion et protection 9.1 Adaptation des produits			0 ou 10
10. Respect des consignes techniques 10.1 Respect des consignes techniques			0 ou 10
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 13 : REALISATION DES TRAVAUX EXTERIEURS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Réalisation des Travaux Extérieurs			
Compétence N° 13 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	84h/6h			
Code :	RTE13			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les supports	Produit	1. Caractérisation des différents types de support	1.1 Caractérisation des différents types de support	10
Choisir les matériels	Produit	2. Approvisionnement en matériel	2.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix	5
Préparer les supports	Produit	3. Nettoyage de la surface de travail	3.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail.	10
	processus	4. Appliquer les exigences de sécurité	4.1 Respect aux exigences de sécurité	5
	Produit	5. Correction des défauts de surface	5.1 Correction des défauts de surface	10
Préparer les matériaux et matériels	Produit	6. Identification et Choix des matériaux et matériels	6.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels	5
	processus	7. Application des consignes du cahier de charges	7.1 Respect des consignes du cahier de charges	5
	Produit	8. Application des normes de mélange	8.1 Respect des normes de mélange	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Réalisation des Travaux Extérieurs			
Compétence N° 13 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	84h/6h			
Code :	RTE13			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Appliquer les matériaux	Produit	9. Choix du matériel	9.1 Choix du matériel	5
	processus	10. Appliquer les normes	10.1 Respect des normes d'application	5
Vérifier et faire les raccords	processus	11. lister les imperfections ou manquement	11.1 Constatation des imperfections ou manquement	10
	Produit	12. Réparation des zones identifiées	12.1 Réparation des zones identifiées	5
Nettoyer et ranger les matériaux	processus	13. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage	13.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats	5
	Produit	14. Evacuation des déchets	14.1 Evacuation totale des déchets	10
	Produit	15. Rangement du matériel	15.1 Classification du matériel dans le magasin	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°13	Compétence: Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports. Code : RTE13
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 06 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence. Déroulement de l'épreuve Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser les différents types de support, de choisir le matériel pour approvisionner le chantier, de nettoyer la surface de travail, d'appliquer les exigences de sécurité, de corriger les défauts de surface, d'identifier et Choisir des matériaux et matériels, d'énumérer les consignes du cahier de charges, de définir les normes de mélange et/ou de mélanger les produits, de lister les imperfections ou manquement, de réparer les zones identifiées, de présenter et d'expliquer les technique de nettoyage, de nettoyer les outils, d'évacuer les déchets et/ou de ranger le matériel. Consigne particulière • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

FICHE D'ÉVALUATION									
N°13	Compétence 13 : Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports.		Durée : 06h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
		Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC								
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Caractérisation des différents types de support 1.1 Caractérisation des différents types de support			0 ou 10						
2. Approvisionnement en matériel 2.1 Approvisionnement en fonction de la qualité et du prix			0 ou 5						
3. Nettoyage de la surface de travail 3.1 Nettoyage judicieux de la surface de travail			0 ou 10						
4. Appliquer les exigences de sécurité. 4.1 Respect aux exigences de sécurité			0 ou 5						

5. Correction des défauts de surface. 5.1 Correction des défauts de surface			0 ou 10
6. Identification et Choix des matériaux et matériels 6.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels			0 ou 5
7. Appliquer les consignes du cahier de charges 7.1 Respect des normes de mélange			0 ou 5
8. Appliquer les normes de mélange 8.1 Détermination des techniques de fixation			0 ou 5
9. Choix du matériel 9.1 Choix du matériel			0 ou 5
10. Appliquer les normes 10.1 Respect des normes d'application			0 ou 5
11. lister les imperfections ou manquement 11.1 Constatation des imperfections ou manquement			0 ou 10
12. Réparation des zones identifiées 12.1 Réparation des zones identifiées			0 ou 5
13. Utilisation des techniques et des outils de nettoyage 13.1 Utilisation exacte des techniques et des outils de nettoyage adéquats			0 ou 5

14. Evacuation des déchets 14.1 Evacuation totale des déchets			0 ou 10
15. Rangement du matériel 15.1 Classification du matériel dans le magasin			0 ou 5
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

MODULE 14 : DECORATION APPLICATIVE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module :	Décoration Appllicative			
Compétence N° 14 : Utiliser les éléments de décorations				
Durée d'apprentissage/Evaluation :	84h/6h			
Code :	DEA14			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les types de surfaces	Produit	1. Caractérisation des différents types de surface	1.1 Caractérisation des différents types de surface	10
Choisir les éléments décoratifs	Produit	2. choix des éléments de décoration	2.1 Choix en fonction de la qualité et du prix	10
Préparer les liants	Produit	3. Identification du type de liants	3.1 Identification exacte du type de liants	10
	processus	4. Correction des défauts de surface	4.1 Correction des défauts de surface	10
Appliquer les liants	Produit	5. Identification et Choix des matériaux et matériels	5.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels	10
	processus	6. Application des consignes du cahier de charges	6.1 Respect des consignes du cahier de charges	15
	Produit	7. Application des normes de mélange	7.1 Respect des normes de mélange	15
Poser les éléments de décorations	Produit	8. Choix du matériel	8.1 Choix du matériel	10
	processus	9. Application des normes d'application	9.1 Respect des normes d'application	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	
N°14	Compétence: Utiliser les éléments de décorations. Code : DEA14
<i>Renseignements généraux</i> L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail. La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 06 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence. <i>Déroulement de l'épreuve</i> Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser les différents types de surface, de choisir des éléments à approvisionner, d'identifier les types de liants, de corriger les défauts de surface, d'identifier et de choisir les matériaux et matériels, d'appliquer les consignes du cahier de charges et/ de les énumérer, d'appliquer les normes de mélange et/ou d'application et/ou de les énumérer. <i>Consigne particulière</i> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.	

--

FICHE D'ÉVALUATION									
N°14	Compétence: Utiliser les éléments de décorations.		Durée : 06h						
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	☐	☐
		Résultat							
		SUCCÈS	ÉCHEC						
☐	☐								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS						
1. Caractérisation des différents types de surface 1.1 Caractérisation des différents types de surface			0 ou 10						
2. choix des éléments de décoration 2.1 Choix en fonction de la qualité et du prix			0 ou 10						
3. Identification du type de liants 3.1 Identification exacte du type de liants			0 ou 10						
4. Correction des défauts de surface. 4.1 Correction des défauts de surface			0 ou 10						
5. Identification et Choix des matériaux et matériels. 5.1 Identification et Choix judicieux des matériaux et matériels			0 ou 10						

6. Application des consignes du cahier de charges 6.1 Respect des consignes du cahier de charges			0 ou 15
7. Application des normes de mélange 7.1 Respect des normes de mélange			0 ou 15
8. Choix du matériel 8.1 Choix du matériel			0 ou 10
9. Application des normes d'application 9.1 Respect des normes d'application			0 ou 10
EXIGENCES L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 70 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 points			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité.	Oui ☐	Non ☐	
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS		
Module :	Stage professionnel	
Compétence N° 17 :S'intégrer en milieu de travail		
Durée d'apprentissage/Evaluation :	300 heures	
Code :	STG17	
Eléments de compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage
		Choisit les entreprises pour le stage
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Les qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Fait part de ses réflexions concernant sa formation
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6. 1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage
		6.2 Rédige le rapport de stage

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N°17 Compétence 17 : S'intégrer en milieu de travail

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer en milieu de travail ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

2. Déroulement de l'épreuve

2.1. Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

2.2. Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

2.3. Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

2.4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

2.5. Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquence évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'EVALUATION		
N°17	METIER : : STAGE PROFESSIONNEL	
Compétence 17 : S'intégrer en milieu professionnel		
Nom du l'apprenant :	RÉSULTAT	
Centre de formation :	RÉUSSITE	ÉCHEC
Date de l'évaluation : _____	☐	☐
Signature du formateur :		
ELEMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON
1. Démarche pour la recherche de stage		
1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage	☐	☐
1.2 Elabore le dossier de stage	☐	☐
2. Les qualités du stagiaire		
2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise	☐	☐
3. Réalisation des tâches		
3.1 Exécute les tâches confiées	☐	☐
4. Perception du métier		

4.1 Porte son jugement sur le métier	☐	☐
5. Rapport du stage		
5. 1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage	☐	☐
5.2 Rédige le rapport de stage	☐	☐
TOTAL / 7		
Seuil de réussite : 80% de « OUI » <i>dont la satisfaction aux exigences des critères d'évaluation 1.2. 3.1 et 5.2</i>		

1. DEFINITION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

1.1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité Peintre Façadier est une épreuve écrite d'une durée de 04 heures et de coefficient 5.

Une note inférieure à 08/20 sera considérée comme éliminatoire.

1.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP PF vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ;
- Utiliser les notions de géométrie et de calcul professionnel ;
- Utiliser les matériaux ;
- Réaliser des dessins techniques ;
- Appréhender les notions de décoration et de couleurs ;

1.3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP Façadier Peintre comporte trois parties correspondantes chacune aux trois compétences visées plus haut.

Il s'agira de vérifier des éléments de savoirs sur les compétences sus-énoncées, notamment sa capacité à transférer les connaissances des cours à une ou des situations connues.

L'examineur veillera à proposer des questions dans un style direct, avec un langage accessible, clair, concis et adapté au niveau de l'apprenant moyen. De même que les dessins, figures et croquis proposés devraient être lisibles. Pour ce faire, les outils d'évaluation ci-après sont recommandés :

- Les questions à choix multiples ;
- Les questions à réponses courtes ou élaborées ;
- Les schémas à faire, à lire ou à interpréter ;
- Les courbes à faire ou à interpréter ;
- Une situation problème (textes, photographies, ou études de cas) pour soutenir les questions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de trois heures.

Partie 1 : Hygiène (6 pts) – sécurité (10pts) – Environnement (4 pts) :

20 points

Partie 2 : Géométrie (60%) - Calcul Professionnel (40%): 28 points

Partie 3 : Dessin:

32 points

a) **Pour la partie 1**, les questions porteront sur :

- Les notions d'anatomie et physiologie humaine ;
- Les physiopathologies liées à l'environnement de travail ;
- Les risques professionnels ;
- Les moyens de prévention ;
- Le secourisme.
- La protection de l'environnement ;
- Les pollutions ;
- Les nuisances sur l'environnement.

b) **Pour la partie 2**, les questions porteront sur :

- Les matériaux (désignation, identification, traitements, modes d'obtention, protection contre décoration, caractéristiques) ;
- Les couleurs;
- Les types de peinture;
- Les types d'habillage;
- Pose et montage des ouvrages;
- Les machines-outils et équipements;
- L'outillage ;
- Les types de pose et d'habillage ;
- Les calculs des coûts en rapport avec les activités de réalisation en peinture de façade ;
- L'estimation du coût d'un ouvrage ;
- L'élaboration de l'étude de pose des différents habillages et peintures d'une façade ;
- L'exploitation de la documentation technique.

c) **Pour la partie 3**, les questions porteront sur :

- L'identification, la désignation et le rôle des pièces d'un ensemble et/ou des organes de liaisons ;
- La proposition des solutions techniques ;
- La projection orthogonale et la représentation des vues ;
- L'exécution de dessin de définition d'un élément du mécanisme de pose ou d'habillage ;
- L'exécution de la surface ou de la façade.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- la mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des échantillons de façades habillées ou peints ou photos de mise en situation ;

- des feuilles – réponses relatives aux schémas, tableaux ou croquis à compléter, avec des amorces de plaquette envisagées dans la partie graphique et les espaces de travail à remplir pour les aspects de géométrie.

2. DEFINITION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

2.1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP de la spécialité Façadier Peintre (FP) est une épreuve pratique d'une durée de 08 heures et de coefficient 10.

Une note inférieure à 14/20 sera considérée comme éliminatoire.

2.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP FP vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Préparer le chantier ;
- Monter et démonter les échafaudages ;
- Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ;
- Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports ;
- Utiliser les éléments de décorations ;

2.3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle de l'apprenant ouvrier Façadier-Peintre comporte une partie et se déroule en atelier.

Le formateur proposera une épreuve dans laquelle l'apprenant devra mener les activités suivantes :

- Préparer le chantier ;
- Monter et démonter les échafaudages ;
- Réaliser l'étanchéité et l'isolation thermique de supports horizontaux et verticaux ;
- Réaliser les travaux extérieurs de peintre sur différent types de supports ;
- Utiliser les éléments de décorations

Le formateur veillera à proposer une pondération qui tienne compte véritablement et prioritairement sur les aspects pratiques.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- Le coût estimatif et le débit de matériel par candidat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Programmes d'études Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'évaluation Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.

QUEBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Guide d'organisation pédagogique et matérielle Peinture en bâtiment, Direction générale de la formation professionnelle, 1992.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. Rapport d'analyse de la situation de travail pour le métier de peintre, Direction générale de la formation professionnelle, 1989.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

Cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux de génie civil, Fascicule n° 67 Titre I, ÉTANCHÉITÉ DES PONTS ROUTES ET DES PASSERELLES, SUPPORT EN BETON ET SUPPORT METALLIQUE, Version 1.0 - Décembre 2017.